



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat met des points d'eau à disposition des exploitants des alpages vaudois

Les récents orages n'ont pas mis fin à la sécheresse qui menace certains alpages vaudois. La Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), avec le soutien de L'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et de la Protection civile vaudoise (PCi), a mis en place un dispositif d'approvisionnement en eau destiné principalement aux troupeaux pour environ 200 alpages dans le Jura, dont 60 sont en manque aigu d'eau. Anticipée depuis plusieurs semaines, cette mesure qui n'entraîne pas à ce stade le déclenchement du plan ORCA est opérationnelle depuis ce jour. Les responsables examinent le déploiement éventuel d'un dispositif similaire pour les Alpes vaudoises.

Malgré les récentes précipitations, le risque élevé de pénurie d'eau persiste pour une soixantaine d'exploitations d'alpage dans le Jura et quelques-unes dans les Préalpes vaudoises. D'une part, certaines communes ont fermé l'accès aux réseaux d'eau potable pour les besoins agricoles. D'autre part, les autorités veulent éviter les pompages « sauvages » dans les cours d'eau d'altitude. De surcroît et en dépit du soutien prévu par les améliorations foncières, les nouveaux bassins de rétention qui équipent certains alpages ne sont pas prévus pour des déficits hydriques de 18 mois.

Les différents services concernés du canton n'ont pas attendu d'atteindre le seuil critique connu en 2015 et 2018 pour lancer des mesures préventives et proportionnées sur le terrain. Le dispositif mis en œuvre par la DGAV avec le soutien de l'EMCC et de la PCi consiste à exploiter une station de pompage provisoire au bord du Lac de Joux ainsi que trois points de ravitaillement de 40 m³ chacun à L'Abbaye, à la Givrine et au col du Marchairuz. Evitant ainsi à ce stade les transports par hélicoptère, la distribution d'eau est possible dès ce jour, demain samedi exceptionnellement et du lundi au vendredi de 7h à 13h pendant les six prochaines semaines.

Le budget de l'opération est estimé entre 180'000 et 300'000 francs, en fonction de la demande effective des exploitants. Ces coûts sont financés par le budget ordinaire de la DGAV. Si l'eau est mise à disposition gratuitement par l'Etat, les utilisateurs

assurent le transport depuis le point de ravitaillement par leurs propres moyens. En ce qui concerne les Préalpes, le niveau des rivières permet actuellement aux exploitants d'effectuer des prélèvements et aucune logistique particulière n'est activée pour le moment. Les responsables de ce plan d'action préventive baptisé « Alpa22 » restent toutefois extrêmement vigilants sur l'évolution de la situation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 juillet 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFA, Valérie Dittli, conseillère d'Etat

DFA, Pascal Hottinger, directeur général de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires